

AEC- Stratégie horizon 2030

La voix de l'enseignement musical supérieur en Europe

Avant-propos

L'AEC est la voix de l'enseignement musical supérieur en Europe. Elle réunit des établissements de premier plan et pose les fondations d'un paysage musical européen riche et varié. La communauté des adhérents présente une grande diversité en termes de mission, de leadership, de taille, de traditions et de tranches d'âge mais tous les membres se consacrent au développement de la pratique artistique, de la recherche et de l'innovation au plus haut niveau afin de garantir l'avenir de la vie musicale en Europe, élément indispensable de l'héritage et des valeurs européennes.

Fiers de pérenniser traditions et pratiques d'un patrimoine musical millénaire et, en parallèle, engagés dans la recherche et le développement de nouvelles pédagogies et formats musicaux innovants, les établissements focalisent leurs ambitions sur la transmission de connaissances et de pratiques aux nouvelles générations, leur permettant ainsi de participer aux changements d'intérêts culturels et de besoins sociaux.

En 2024, il est plus que jamais nécessaire d'être capable de gérer des crises sérieuses. Conflits géopolitiques, changements climatiques et bouleversements de la biodiversité, séquelles tardives du Covid-19, dégradation alarmante de l'état de santé mentale - des enfants et des jeunes, en particulier, ainsi que l'avancée rapide du numérique et de l'IA: les défis à relever sont partout dans la société et les établissements d'enseignement musical supérieur doivent s'adapter et trouver comment exploiter ces changements à leur avantage.

Ce document constitue un nouveau plan stratégique pour l'AEC. Il fixe de nouveaux objectifs et priorités pour notre association. Pleinement consciente que le monde qui nous entoure évolue et change de plus en plus vite, l'AEC doit non seulement améliorer sa capacité à se projeter et comprendre les nouvelles évolutions et tendances et leur incidence sur ses membres, mais aussi communiquer encore plus clairement sur la valeur de la musique et de l'éducation musicale. Enfin, au fil des grands projets des années récentes, l'AEC a acquis une somme impressionnante de nouveaux savoirs et connaissances qui – et c'est son ambition - donneront de la valeur à tous ses membres.

Le plan stratégique implique le développement de plans opérationnels pour atteindre les objectifs. Il est révisé annuellement par le Conseil de l'AEC pour assurer sa pertinence, compte tenu de l'évolution rapide des circonstances. Une coopération étroite entre le Conseil, la communauté des adhérents et le Bureau assurera le succès d'une mise en œuvre de ce plan stratégique pour le bénéfice de la communauté et de la vie musicale européenne.

DK Présidente de l'AEC FS Directeur exécutif

Plan stratégique de l'AEC – 2030

La voix de l'enseignement musical supérieur en Europe

VISION

La musique et l'éducation artistique sont essentiels à la vie humaine et à la démocratie.

MISSION

L'AEC promeut l'enseignement musical et artistique supérieur ainsi que son importance sociétale.

VALEURS

L'AEC protège et promeut les valeurs de l'Enseignement Musical Supérieur : la liberté et l'intégrité artistiques et académiques, la diversité, l'intégration et l'égalité ainsi que la durabilité, la solidarité et la transparence

OBJECTIFS

- Détecter les tendances
- Militer et communiquer pour le changement
- Promouvoir l'excellence, la qualité et la diversité
- Forger des alliances



Le contexte

Musique et Musikhochschulen Depuis sa création en 1953, l'importance de l'AEC dans l'évolution de l'enseignement musical en Europe et au-delà de ses frontières n'a

cessé de croître. De grandes avancées, notamment par le biais de la mise en œuvre du Processus de Bologne et du développement des acquis de l'apprentissage, ont pavé la voie d'un renforcement de l'assurance qualité et du *benchmarking* institutionnel international, et favorisé des collaborations plus étroites et une plus grande mobilité dans le secteur de l'enseignement musical supérieur (Projet Polifonia).

Les grands projets suivants, soutenus par l'UE, ont resserré les liens entre l'AEC et sa communauté et ce renforcement de coopération a établi de nouvelles normes dans tous les départements des établissements. Les relations avec l'industrie musicale se sont également consolidées, l'engagement dans la communauté et la recherche artistique s'est développé, et les étudiants deviennent à présent un partenaire naturel dans les processus de prises de décisions. Par ailleurs, l'AEC est aujourd'hui un partenaire recherché pour son savoir-faire dans divers domaines comme la diversité, l'équité et l'inclusion.

Il ne fait toutefois aucun doute que l'avenir sera difficile. Les sociétés évoluent constamment et toujours plus rapidement. D'un côté, la vie musicale moderne est une *success story*, mais de l'autre, elle est menacée. L'industrie musicale commerciale est en pleine expansion : nous n'avons jamais écouté autant de musique, mais l'écosystème musical est en souffrance. Le monde politique ne donne plus la priorité à l'éducation musicale dans les écoles primaires et les écoles de musique, avec pour conséquence la disparition de communautés musicales et un désavantage social. Alors qu'en termes économiques, notre société n'a jamais été aussi riche, il est souvent difficile de faire reconnaître la valeur de la musique et de l'enseignement musical.

Il est certain que le réchauffement climatique et le déclin de la biodiversité auront des conséquences fâcheuses pour l'humanité entière. Il faut donc repenser le secteur de l'enseignement musical supérieur sous l'angle de la durabilité, en envisageant deux aspects : comment rendre durable l'ensemble du secteur ? et comment, par l'éducation musicale et artistique, le secteur peut-il inciter la communauté à trouver des solutions innovantes pour relever ces défis.

La musique agit sur les émotions, elle peut exprimer l'espoir et il conviendrait de mettre en jeu ces liens profonds. Créer de la musique dans une communauté génère de nombreux effets positifs, par exemple contrecarrer les insatisfactions et renforcer l'estime de soi et la créativité.

Il est nécessaire d'intensifier la coopération internationale dans notre secteur et d'établir une plateforme européenne adéquate capable de prendre le leadership, en réunissant sagesse, détection de tendances, élaboration de stratégies, plaidoyer et création d'un discours public sur l'importance de la musique en tant qu'élément indispensable de la vie humaine.

En sa qualité de plateforme européenne, l'AEC s'est donné pour mission de répondre aux besoins de ses membres et de renforcer leur importance pour la société. L'AEC, comme ses membres, doit donc adapter ses activités pour relever des défis en constante évolution. En conséquence, au fil des années à venir, nous nous engagerons en faveur des principaux objectifs spécifiques suivants :

Détecter les tendances

Quand l'évolution sociale s'accélère, la capacité à détecter au plus tôt les changements imminents devient cruciale pour pouvoir y faire face. Il nous faut donc être attentifs et prendre des initiatives, par exemple :

- Scruter l'horizon et recueillir des données afin d'identifier les tendances et les évolutions dans les secteurs de la culture et de l'éducation, et trouver des solutions aux besoins collectifs ;
- Échanger constamment avec les partenaires, les parties prenantes et les décideurs pour identifier les nouvelles évolutions et tendances ainsi que les nouveaux domaines d'intérêt pour nos membres;
- Jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'intégration des objectifs de développement durable et le principe de la triple transformation du secteur.

Militer et communiquer pour le changement

Créer le changement nécessite d'avoir des représentations de l'avenir souhaité et la capacité de les communiquer. En collaboration avec nos membres, les parties prenantes et les partenaires, nous devrons :

- Représenter et faire progresser les intérêts du secteur de l'enseignement musical supérieur (EMS) aux niveaux national, européen et mondial pour le plus grand bien de la société ;
- Promouvoir la valeur de l'art et de l'éducation et l'importance d'un financement adéquat ;
- Soutenir la reconnaissance du niveau de troisième cycle et de la recherche artistique dans notre secteur :
- Militer pour un meilleur accès à l'ensemble de l'enseignement musical, à et dans tous les niveaux :
- Recueillir et partager des exemples de bonnes pratiques et d'approches innovantes dans des établissements d'EMS, et dans l'ensemble du secteur.

Promouvoir l'excellence, la qualité et la diversité

Pour réaliser l'ambition commune de l'AEC et de ses membres : préserver et développer l'importance de la musique et de l'enseignement musical pour notre société, et pour nous adapter aux changements et contribuer à renforcer la vie culturelle et ses valeurs, nous devrons :

- Toujours assurer et défendre la liberté artistique, l'autonomie des établissements ainsi que des normes éthiques et déontologiques élevées ;
- Continuer à étudier et développer différents concepts d'excellence et de qualité, en dialogue avec nos membres, la profession musicale et d'autres secteurs pertinents de la société ;
- Soutenir l'intégration de tous les aspects du développement durable dans les activités de nos membres, comme l'égalité de genre et le principe de non-discrimination ;
- Favoriser la poursuite du développement et de l'intégration des outils numériques, y compris l' IA, dans les programmes et activités des établissements ;
- Renforcer les capacités en créant une plateforme pour le développement du leadership et la formation permanente ;
- Militer pour une collaboration étroite avec les étudiants, les organisations étudiantes et les acteurs de la société civile pour élaborer des carrières professionnelles durables, nourrir l'écosystème musical et promouvoir la santé et le bien-être ;
- Accompagner l'amélioration de la qualité et son développement continu.

Forger des alliances

Forte d'une solide communauté de plus de 310 membres, l'AEC est une organisation influente dont le nombre d'adhérents ne cesse de croître. Nous ne pouvons réaliser nos objectifs que grâce à une étroite collaboration et une forte solidarité, en interne et avec nos partenaires actuels et futurs. Dans cette optique, nous devrons :

- Renforcer la qualité d'organisation en réseau de l'AEC par une optimisation des structures existantes afin d'en accroître l'efficacité aux niveaux national, européen et mondial ;



- Développer et approfondir les liens avec les partenaires actuels et futurs dans les domaines des arts et de l'enseignement pour renforcer et faire passer nos messages importants;
- Veiller à ce que tous nos membres se sentent inclus et entendus dans nos efforts de promotion de la musique et de

l'enseignement musical;

- Promouvoir les valeurs européennes en mettant l'accent sur la diversité, l'équité et l'inclusion tout en soutenant les coopérations transnationales et l'échange de savoirs, connaissances et expériences ;
- Développer la coopération avec des organisations et établissements partenaires dans les régions du monde où n'existe encore aucune coopération officialisée.